

Adhérence dans la politique d'entretien

DIRMED

Bruno FOUQOU SPEP/PCP



Routes de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Routes du Languedoc-Roussillon



La Direction de l'Exploitation

- **Siège** : Service des Politiques de l'Exploitant et de la Programmation routière à **Marseille**
- **3 districts**
 - Le **district Urbain** à Septèmes-Les-Vallons
voies rapides des Bouches du Rhône et de Toulon
 - Le **district Rhône-Cévennes** à Nîmes
RN du Gard, du Vaucluse, en Lozère et Hérault
 - Le **district des Alpes du Sud** à Gap
RN des Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, et en Isère

Sécurité Routière

Démarche SURE (Sécurité des Usagers sur les Routes Existantes)

- Études d'enjeux pour la hiérarchisation des itinéraires
- Diagnostics et pistes d'actions
- Étude et réalisation des actions

Programmation

Les critères retenues pour la hiérarchisation des sections sont

- L'urgence des travaux
- Note IQRN
- Importance du réseau du trafic
- Sécurité

IQRN (Image Qualité du Réseau National)

La notation est établie à l'aide :

- Le relevé visuel des dégradations de surface
- Le relevé des déformations transversales
- Les mesures d'indicateurs d'adhérence :
 - Le Coefficient de Frottement Transversal (CFT)
 - Les mesures de macro texture (Profondeur Moyenne de Profil - PMP)

IQRN

Les notes sont réparties en trois catégories :

- Une note patrimoine N_p fonction du potentiel structurel de la chaussée,
- Une note de surface N_s directement liée aux défauts de surface et au niveau d'adhérence,
- Une note globale N_g qui fait la synthèse des deux précédentes.

Qualité

P18 : Gestion et entretien du patrimoine routier

- Objectif : respecter le cadrage national en matière de politique de chaussée lors de la programmation
- Indicateur : EP : NB de sections dont $N_s \leq 10$ / NB de sections retenues $\Rightarrow > 40 \%$

Couche de roulement

Choix de la CR en fonction de :

- Circulaire 2002-39 du 16 mai 2002
- Du site
 - BBTM pour fort trafic
 - BBSG pour montagne et trafic modéré

Merci de votre attention

Bruno FOUQOU

Responsable du pôle

Conservation du Patrimoine

Tél : 04 88 44 53 30



Routes de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Routes du Languedoc-Roussillon

